

Besoin d'une petite précision pour budget et comptes spéciaux

Par Booker, le 27/09/2013 à 10:28

Bonjour, j'aurais une question concernant les comptes spéciaux du Trésor. Le site viepublique.fr affirme qu'il furent "créés à l'origine pour retracer de simples mouvements de fonds provisoires ?"

J'ai fais une petite recherche et j'ai trouvé qu'ils étaient notamment employés pour retracer des opérations à caractère provisoire, mais cela ne m'avance pas plus... Si quelqu'un pouvait me précise de quoi il s'agit concrètement ?

Cordialement!

Par Yann, le 30/09/2013 à 11:48

En gros ce sont des outils utilisés pour contourner les grandes règles de la comptabilité publique que sont la non affectation et l'unité. C'est pour ça qu'ils sont sensés être temporaires (mais il existe du temporaire qui dure...)

Ça permet d'extraire de la masse globale du budget certaines opérations bien précises. Si on respecte la non affectation, on ne peut pas toujours savoir quel est l'équilibre budgétaire d'une opération. Comme l'ensemble des dépenses couvre l'ensemble des recettes on ne peut pas en théorie savoir si cette opération coûte plus qu'elle rapporte. Avec un compte spécial la présentation est plus claire.

Par Booker, le 30/09/2013 à 21:26

Evidemment! merci bien